Ami du Clergé du 12 juin 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Une Mission paroissiale. — XII. L'impureté et ses occasions, 337.
Cinq minutes d'Evangile. — XXXIII. *3e Dim. après la Pentecôte :* La miséricorde divine, 341. — XXXIV. *4e Dimanche :* Travailler avec Dieu, 343.
Aux Enfants de Marie. — XLIV. Mon chapelet, 344.
La prédication des choses qui nous entourent. — 42. Le pauvre, 345. — 43. Le pont, 346. — 44. Le piège, 347.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — VII. Cinquième interrogatoire, 348. — VIII. Sixième interrogatoire, 350.

UNE MISSION PAROISSIALE

XII

L'IMPURETÉ ET SES OCCASIONS

Un des péchés les plus fréquents et les plus dangereux : l'impureté.

I. — *Nature de l'impureté.* Raison d'être du plaisir charnel. Les abus et leur gravité en cette matière. Chasteté extraconjugale et conjugale.

II. — *Les occasions de péché.* Leur multitude : lectures, divertissements, spectacles. Attitude nécessaire : éviter les lâches complaisances, fuir les occasions, entreprendre une action collective contre l'immoralité, se garder contre les premiers entraînements.

Récompense promise aux cœurs purs.

Mes bien chers frères,

Parmi tous les péchés qui désolent la terre, il en est un auquel les hommes sont plus particulièrement exposés. Souvent, telle ou telle tentation ne surgit qu'à de rares intervalles ou n'est accessible qu'à certaines catégories de personnes : celui qui est bien équilibré ne commettra guère, de sang-froid, un homicide ; tout le monde n'est pas ambitieux ; il est des tempéraments lymphatiques à qui la colère semble presque interdite ; ainsi de suite. Hélas ! il existe d'autres fautes qui sollicitent à peu près tous les êtres humains, qui apparaissent comme séduisantes à la presque universalité des hommes, qui se présentent chaque jour à l'esprit et qui font continuellement des victimes. Elles sont spécialement dangereuses, précisément parce qu'on s'en méfie moins. Malgré la honte qui les enveloppe, elles sont plus souvent réitérées, parce qu'elles se voilent d'ombre, de secret, de mystère. Je veux parler de ces fautes dégradantes qui attentent à la pureté, déflorent à la fois les âmes et les corps.

Vingt siècles de pudeur chrétienne nous ont habitués à une si haute réserve, nous ont façonné un tel atavisme de délicatesse et de dignité que l'on hésite à traiter de ces choses. On ne les aborde qu'avec répugnance ; on les tairait avec joie si, à certaines heures, on n'était contraint d'en parler. Nous avons le devoir de nous en entretenir parce que le péril est constant, que chacun le porte en lui-même et qu'il faut apprendre à s'en préserver.

Si ce triste sujet a été opportun à toutes les époques, il l'est plus encore aujourd'hui, car le fléau se développe, il gagne même, par contagion, des familles sérieusement chrétiennes, et il présente actuellement des conséquences effroyables pour notre race, notre avenir, notre éternité. Daigne l'Esprit-Saint ne mettre sur mes lèvres que des paroles de doctrine et de prudence. Et veuillez, m. f., m'entendre dans le même esprit surnaturel que celui dans lequel j'ai l'obligation de vous parler.

I

I. — Quand Dieu eut créé Adam, il prononça, dit la Bible, ces paroles : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » (Gen., II, 18). Si l'homme était resté seul, en effet, l'œuvre du Seigneur eût été incomplète et éphémère. Adam eût vécu quelques années, triste dans son isolement, malgré les splendeurs de l'Eden ; puis, au bout d'un certain temps plus ou moins long, il se fût endormi dans le Seigneur, emportant avec lui toutes les espérances de la terre. Rien ne fût resté ici-bas du chef-d'œuvre de Dieu, rien, pas même l'ombre d'un souvenir. A côté des anges qui environnent le trône éternel, il y aurait eu une seule âme humaine dans ce paradis si vaste et si beau fondé pour recevoir des millions et des millions d'âmes. On peut dire sans blasphémer que le Seigneur aurait manqué sa création.

Mais pour que la terre ne restât pas sans rois, pour que le ciel ne demeurât pas vide d'élus, Dieu donna à l'homme une compagne, il bénit leur union, il édicta pour eux l'ordre immuable : « Croissez et multipliez-vous. » (Gen., I, 28). C'est cette disposition providentielle qui, depuis lors, assure et assurera jusqu'à la fin des temps la perpétuité de l'espèce humaine.

Mais, il faut bien le reconnaître, l'ordre divin qui fondait la famille imposait aux humains le fardeau d'une lourde responsabilité et de multiples soucis. Il est beau d'être le père ou la mère d'une nombreuse lignée, mais la mère sait ce qu'il lui en coûte dès le début et pendant toutes les années durant lesquelles les enfants trop jeunes accaparent ses jours et ses nuits, l'accablent de soucis et de soins. Le père, de son côté, n'ignore pas combien il lui faudra peiner et suer pour assurer le pain de chaque jour à ses petits, pour leur donner les moyens de vivre à leur tour, pour les former à la vertu par une éducation vraiment religieuse. Dans ces conditions, n'y avait-il pas lieu de craindre que les époux ne se dérobassent à leur devoir et que l'humanité ne s'éteignît parce que ni l'homme ni la femme n'auraient le courage d'affronter les éventualités des jours prochains ?

Dieu, qui prévoit tout, avait prévu cela, et pour compenser l'effroi exagéré des temps à venir, pour pousser l'être humain, presque malgré lui, à remplir une de ses fonctions essentielles, il a mis au fond

de tous les cœurs un instinct puissant de sensibilité qu'il a doublé d'un plaisir violent, intense, passionné, afin que chacun se sente attiré à accomplir par la joie et dans la joie ce qu'il aurait hésité à faire sous l'unique contrainte d'une obligation. Voilà pourquoi le Seigneur a voulu créer l'amour terrestre, voilà pourquoi il le bénit.

II. — Cependant, Dieu n'a pas entendu nous donner à ce sujet toute licence. Pas plus que l'homme n'est entièrement maître de son âme, dont un jour il devra rendre compte, pas davantage il n'est maître absolu de son corps, dont il doit refréner les penchants et diriger les tendances suivant une loi supérieure. C'est ce qu'on ne comprend pas assez, ou plutôt c'est ce qu'on veut trop ne pas comprendre. L'amour et le désir viennent de Dieu, mais ils ne restent purs et comme divins qu'à la condition de ne s'exercer que dans les limites permises. Dès qu'ils dépassent les bornes fixées, ils changent entièrement de caractère, ils deviennent illicites et criminels, parce qu'ils ne servent plus à atteindre leur but et vont même à l'encontre de ce but, parce qu'ils ruinent la famille au lieu de la maintenir à travers les âges, parce qu'ils violent l'ordre établi par le Seigneur.

Toute déviation du plaisir amoureux ou des affections sensibles est un abus et un péché. Et il ne faut pas entendre par là seulement les excès poussés jusqu'à leur terme.

Tous les actes libres qui y conduisent, comme les pensées ou les désirs, sont mauvais en eux-mêmes, parce qu'ils contiennent une complaisance de la volonté à l'égard d'un objet défendu et que, par suite d'une tendance naturelle, ils nous entraînent à des souillures extérieures, parfois à des conséquences fatales pour le prochain et pour nous. Or, nous n'avons pas le droit de nous exposer à ce danger, puisque, selon l'Ecriture, celui qui le fait y périra (Eccli., III, 27). C'est donc à bon droit que, dans l'Evangile, Notre-Seigneur déclarait : « Tout homme qui jette un regard de convoitise sur une femme se rend coupable d'adultère dans son cœur. » (Math., V, 28).

Cette règle, dont l'évidence éclate à tous les yeux, se traduit, dans la pratique, d'abord par l'interdiction grave de tous les vices qu'il est impossible d'indiquer plus expressément ici et que S. Paul interdisait même de nommer dans l'assemblée des chrétiens : tous les actes qui sont en marge de la loi sont, par le fait même, coupables. Mais elle se traduit aussi par la défense de s'abandonner à tout acte initial dont la faute extérieure ne serait que le complément. On n'agit guère sans savoir pourquoi ; très généralement le geste humain est précédé d'une pensée qui, en se prolongeant, excite le désir, et qui, transformée ainsi en tendance, parvient enfin jusqu'à son terme. Cette pensée peut surgir spontanément, car la tentation est en nous ; mais il arrive aussi, maintes fois, qu'elle est éveillée par une parole entendue, par une lecture scabreuse, par une chanson inconvenante, par un spectacle licencieux.

Tant que la pensée ou le désir reste à l'état de tentation contre laquelle on lutte, tant qu'on refuse énergiquement de s'y prêter, on reste pur et juste, on gagne même des mérites par sa fermeté à repousser le mal. Mais sitôt le moindre consentement donné, sitôt que l'on s'est complu dans l'idée des choses impures, même si on ne les désire pas encore, on a commis une imprudence lourde et une faute grave, puisqu'on s'est détourné de la loi divine en lui préférant sa jouissance et en risquant, sans nécessité, de tomber bien plus bas encore, jusqu'aux chutes honteuses de la chair.

En conséquence, tout ce qui est de nature à provoquer, chez nous ou chez ceux qui nous entourent, ne serait-ce qu'une idée perverse, est interdit par la plus élémentaire prudence. Voilà pourquoi nous devons veiller sur nos causeries et sur nos lectures, sur nos distractions et sur nos songes, afin de ne nous exposer jamais à nous laisser prendre dans l'engrenage dont notre âme ne sortirait probablement plus que souillée, déshonorée, morte. La vigilance doit être de toutes les minutes, car l'instinct mauvais est prompt à s'éveiller en nous et le péril est de tous les instants.

La charge qui pèse sur nous est absolument impérieuse : elle est aussi universelle. Il y a des préceptes divins qui ne s'appliquent qu'à certaines catégories de personnes, comme par exemple ceux qui concernent spécialement les prêtres ; il en est d'autres qui n'entrent en jeu qu'en certaines occasions spéciales, qu'en certains moments précis ou indéterminés, comme le devoir de la prière. Mais l'obligation de la pureté s'étend à tout homme vivant sur terre et reste en vigueur à tous moments. L'Eglise elle-même, pourtant si puissante auprès de Dieu, n'a pas le droit d'en affranchir ses fidèles, pas plus que des circonstances exceptionnelles ne nous autorisent à nous en affranchir. Toujours, partout, à travers les siècles changeants, parmi les civilisations diverses, domine l'immuable principe du Décalogue : « *Non mæchaberis*. Tu ne te souilleras point. » (Ex., XX, 14).

III. — Mais, de ce que le devoir en lui-même est totalement identique pour tous, il ne s'ensuit pas, néanmoins, que ses applications soient toujours pareilles. Sinon le sacrement de mariage perdrait toute sa raison d'être et l'humanité s'éteindrait bientôt. La chasteté doit être absolue, sans que rien puisse en excuser, pour tous ceux qui ne se sont pas, devant l'Eglise et devant Dieu, engagés par un pacte matrimonial. C'est le cas des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles, des célibataires de tout âge, qui ne peuvent, sur ce sujet, rien se permettre, fût-ce de la façon la plus platonique, sans se mettre en état de déchéance et de révolte contre Dieu. Il y a même des personnes sacrées pour qui le péché se doublerait alors d'un sacrilège. Le sous-diacre, prosterné devant l'autel au jour de son ordination, le religieux et la moniale étendus sous le voile noir lors de leur profession religieuse, ont renoncé à jamais aux jouissances de la chair et ont dédié leur corps au Sei-

gneur qui daigna bénir leur sacrifice. Non seulement ils seraient infiniment plus coupables que les autres s'ils dérogeaient à leur serment, mais quiconque les induirait en tentation ou voudrait pécher avec eux serait particulièrement criminel.

Tout au contraire, les époux jouissent, du fait de leur union, d'une liberté conditionnée par la nature même de leurs engagements. Ils ont acquis des droits l'un sur l'autre, droits qui correspondent d'ailleurs à leur réciproque devoir de ne pas, normalement, se refuser l'un à l'autre. Mais ils sont tenus de veiller à ne pas dépasser les bornes, à ne pas s'aventurer hors du domaine légitime qui leur est concédé pour leur bonheur personnel et pour assurer l'avenir. Le mariage n'autorise pas tout : il ne permet que ce qui est conforme à son but ; ce sacrement de Jésus-Christ ne doit pas servir de voile à toutes les licences et à tous les vices : on ne saurait s'affranchir des règles qu'il impose sans le profaner odieusement.

Est-il besoin d'ajouter que les privilèges matrimoniaux sont contrebalancés par des obligations corrélatives ? N'oubliez jamais, dans le secret de vos demeures, votre devoir de conserver une chasteté relative, de n'user de vos droits que dans le but et par les moyens désignés, de vous garder réciproquement cette fidélité inviolable que vous vous êtes jurée et qui, seule, en maintenant votre dignité aux regards du monde, sauvegarde votre paix, votre bonheur, en même temps que votre salut éternel.

Les restrictions dont nous parlons maintenant ont une gravité de premier ordre, si bien que quiconque les enfreint commet un grave péché mortel. La loi générale de chasteté, en effet, est destinée par la Providence à protéger à la fois la conscience de l'individu, les intérêts de la société et l'autorité suprême du Seigneur. Chaque humain, en particulier, ne conservera le calme naturel et la grâce d'En-haut que par sa fidélité rigoureuse à se maintenir sérieux et pur : il arrive souvent, dès ici-bas, que les excès appellent d'immédiates vengeances, que l'infortune, la maladie, le déshonneur, dégradent irrémédiablement ceux qui ont osé désobéir à la loi. L'avantage social des bonnes mœurs n'est pas moindre : sans cela plus de familles, ou des familles désunies, haineuses, déshonorées, qui semblent donner sur la terre comme un avant-goût de l'enfer. Sans cela plus d'organisation, plus de frein, plus de règles : c'est le règne de la violence, la tyrannie de la passion. Enfin le Seigneur lui-même tient à ce que sa volonté soit reconnue, à ce que l'ordre qu'il a fondé se maintienne, et il a l'éternité pour châtier ceux qui l'outragent. Celui qui se laisse aller à des fantaisies interdites manque donc gravement à lui-même, à ses semblables et à son Dieu. N'est-ce pas là un crime énorme, on pourrait dire un ensemble de crimes, et faut-il s'étonner alors de la rigueur des divines sanctions ?

On a dit quelquefois que, si évident que soit le devoir, il était vraiment trop difficile. Ce n'est pas vrai : jamais Dieu ne nous a rien demandé d'impossible et toujours il nous offre les secours qui permettent de triompher des impulsions les plus fougueuses. A côté de l'instinct puissant et obscur, la Providence harmonieuse a déposé au fond de nos cœurs les lumières de la raison, les énergies de la volonté et surtout les grâces de la foi. C'est à votre intelligence croyante de réagir contre les tendances aveugles ; c'est à votre vigueur, multipliée à l'infini par l'aide du ciel, de résister aux sollicitations mauvaises ; c'est à nous de faire notre possible pour ne pas déchoir, pour rester fiers et dignes, et pour obéir héroïquement s'il le faut.

II

Si nous voulons, m. f., assurer notre obéissance, il nous faudra une vigilance perpétuellement aux aguets, car, en nous comme autour de nous, la tentation est de tous les instants. Au fond de notre être la concupiscence, qui est une des suites lamentables de la faute originelle, brûle sans cesse et son action tend trop souvent à pervertir l'instinct naturel que la Providence avait donné aux hommes, ou à l'exaspérer jusqu'aux actes défendus. Son action n'est que trop favorisée par les circonstances extérieures.

I. — Cela fut vrai à toutes les époques, si bien que dans les siècles les plus chrétiens et les plus dignes, les âmes d'élite qui voulaient se garder intactes n'avaient pas trouvé de meilleur moyen que de s'enfuir au désert ou de se cloîtrer dans les monastères, pour ne pas voir ni entendre ce qui, tout près d'elles, aurait pu les porter au mal. Mais on est bien forcé d'avouer que c'est vrai surtout actuellement. Jamais, peut-être, la corruption ne s'est étalée plus effrontément qu'aujourd'hui où le monde moderne semble vouloir rivaliser avec les orgies de la Rome impériale, avec moins de somptuosité sans doute, mais avec une égale fureur de s'affranchir de tout frein.

1. La provocation au péché s'efforce de pénétrer dans vos demeures, tout en affermissant son règne dans la rue. La tentation se présente à vous, plus ou moins discrètement, avec les livres, les journaux, dont on a pris l'habitude de ne plus se passer. Certes, les livres honnêtes ne manquent pas, de même que les feuilles sérieuses ou les revues correctes. Mais avez-vous toujours le souci et le courage de vous borner à ces lectures-là ? Votre curiosité, aiguillonnée par d'artificieuses réclames, n'a-t-elle pas fait glisser entre vos mains des ouvrages qui ne pouvaient que vous troubler, des publications que vous avez dévorées comme en cachette, car vous vous rendiez compte malgré tout qu'elles étaient déshonorantes comme elles sont déshonorées ? On commence, trop souvent, par des lectures qui sont encore à demi innocentes ; sous prétexte que tel livre est en vogue on s'autorise à le parcourir ; ce livre-là en amène un autre, et puis un autre encore ; peu à peu l'on se blase, on s'étourdit : les pages presque convenables finissent par paraître fades, on veut quelque chose de plus excitant, on finit par lire n'importe quoi. Et quand l'esprit est imprégné d'idées brutales, quand le cœur palpite sous

l'abondance des images sensuelles, on passe de la pensée au désir, du désir à la réalisation.

Si vous ne voulez pas succomber, vous n'avez qu'une sauvegarde : une rigidité absolue dans le choix de vos distractions intellectuelles, une fermeté inébranlable à repousser tout ce qui vous paraît douteux, à rejeter, immédiatement et sans faiblesse, le volume qui vous avait paru d'abord excellent, mais qui, au bout de quelques feuillets, se révèle comme corrupteur.

2. Ce que nous disons des écrits s'applique également aux plaisirs scabreux qui sont, hélas ! devenus courants. Le cinéma peut être, en lui-même, une récréation fort agréable ; le théâtre devrait rester une école d'art. Vous savez trop qu'en réalité ils sont surtout des agents d'immoralité : pour un film beau, noble, pur, combien de productions douteuses seront projetées sur l'écran ! Pour une pièce qui vous élève l'âme, combien en verrez-vous représenter qui ne sauraient éveiller que des sentiments bas et pervers !

Il est dur, je le reconnais, de se refuser ces distractions que chacun se permet sans sourciller autour de nous ; mais on ne se conserve saint qu'au prix de réels sacrifices. Ne cherchez pas à vous créer ces besoins factices d'amusements dont vos pères se passaient fort bien sans en être plus malheureux. Vos soirées se passeront mieux en famille ou près de vos amis, que dans une banale salle de spectacle, où vous ne pouvez que vous abaisser dans la vulgarité de la foule. Si une occasion exceptionnelle vous conduit, une fois ou l'autre, à l'une quelconque de ces réunions, assurez-vous auparavant que le programme en est acceptable, qu'il ne comporte aucun numéro qui fasse rougir un chrétien.

3. Le relâchement des mœurs est tel que l'on ne peut plus faire un pas sans se heurter à des tableaux provocants : pendant l'été, beaucoup de stations balnéaires ou climatiques, et la plupart des plages à la mode ne sont guère autre chose que des lieux de rendez-vous où s'étale effrontément tout ce que, jadis, on avait soin de cacher avec un soin jaloux. Pendant l'hiver, les bals, les dancings, et jusqu'à certaines réunions qui osent se qualifier de mondaines transforment les nuits en heures de plaisir effréné. La luxure ne cesse jamais et l'on en vient à regretter les âges où la débauche était monopolisée par certaines catégories sociales, car maintenant elle devient universelle, elle gangrène toutes les classes, elle sollicite l'enfance même. Si vous croyez que j'exagère, regardez seulement les affiches, parcourez les illustrés soi-disant édités pour la jeunesse, flânez quelques heures seulement sur un boulevard de grande ville.

Un signe suprême de la noble civilisation chrétienne et française était le respect de la femme. Hélas ! les temps sont bien changés : non seulement la femme n'est plus respectée, mais souvent elle-même ne se respecte plus. Vous les voyez passer, ces créatures garçonnières, cheveux ras, maquillées, hardies, moins habillées dans ce qui leur sert de robe que certaines négresses d'Afrique dans leurs pagnes flottants. On a été forcé d'en venir à interdire l'accès de la Table sainte et l'entrée même des églises à certaines personnes trop oublieuses des règles élémentaires de la décence. Le ton du jour, pour les jeunes filles, c'est de s'émanciper à outrance, d'aller seules à la recherche des jeunes gens pour faire du sport avec eux, fumer comme eux la cigarette, les tutoyer, s'abandonner à toutes sortes de familiarités mauvaises, de danses sauvages que le bon goût, à défaut de morale, suffirait à proscrire.

On ne peut pourtant pas se claquemurer chez soi pour ne pas croiser le mal qui circule, triomphant. L'unique ressource est de se forger une âme d'airain, de garder dans son cœur le culte sacré de la pudeur, de ne jamais condescendre à accepter ce qu'on ne peut empêcher sans doute, mais qu'il n'est jamais permis d'approuver.

II. — 1. Comment sommes-nous descendus si bas ? Par la négligence et l'oubli des principes religieux et sauveurs qui, seuls, conservent la dignité d'un peuple ; par notre timidité lâche à supporter ce que nous aurions dû blâmer énergiquement, par notre indifférence et notre passivité. Nous avons reconnu, sinon en théorie, du moins pratiquement, cette législation démoralisatrice pour qui le vice n'est presque jamais un délit et qui s'émousse chaque jour davantage dans la répression toujours plus bénigne des pires immoralités. Si nous condamnons encore la loi infâme du divorce, n'avons-nous pas cessé peu à peu de témoigner aux époux séparés et scandaleux la déconsidération, le mépris qu'ils méritent ; n'avons-nous pas été jusqu'à les admettre dans nos maisons, dans nos relations, peut-être dans notre intimité ? N'avons-nous pas cédé au courant, suivi les exemples publics, participé à ces fêtes plus ou moins officielles qui ne sont que prétexte à exhibitions scandaleuses et qui osent parfois couvrir leurs turpitudes du manteau profané de la bienfaisance et de la charité ?

2. Il faudrait encore signaler d'autres périls plus particuliers : certains tempéraments plus vifs doivent se mettre particulièrement en garde, parce qu'ils sont plus enclins au péché ; il y a certains milieux plus exposés, certaines situations inévitables où la promiscuité s'impose nécessairement. Suivant chaque cas, il faut savoir découvrir le remède ; il faut prévoir les circonstances où l'on se trouvera, malgré soi, dans la fournaise, régler d'avance une ligne de conduite ferme et rigide, s'entourer de conseils prudents et, aux moments délicats ou dangereux, s'en tenir inébranlablement aux résolutions que l'on a arrêtées.

Si vous savez que telle demeure n'est pour vous qu'un piège, fuyez-la ; si vous savez que tel compagnon, telle amie, vous fera glisser sur la pente du scandale, entraînera votre faiblesse jusqu'à des complicités coupables, rompez la liaison périlleuse ; si vous savez que telle lecture, tel spectacle ébranlera vos nerfs trop excitables, fermez le livre, brûlez-le avec une sainte horreur. Par-dessus tout veillez et priez ; veillez sur chacun de vos regards et chacune de vos démarches ; priez, priez avec fer-

veur, car c'est la grâce du Très-Haut qui vous fera vaincre la tentation.

3. A côté de cette défense intime, personnelle, une autre action est nécessaire. C'est une lutte collective, sociale, contre le fléau public de l'immoralité. Ne cherchez pas à vous sauver seuls, égoïstement : aidez à préserver les autres âmes. Vous avez de l'autorité sur ceux qui vous environnent : usez de votre pouvoir pour interdire à vos jeunes filles les toilettes innommables et les attitudes risquées ; défendez à vos fils les fréquentations perverses et les sorties mystérieuses ; formez les uns et les autres à la pratique de la vertu. Vous avez de l'influence autour de vous, vous pouvez donner le ton à un cercle d'amis, à un quartier, à votre ville entière peut-être. Mettez à profit cette influence pour faire comprendre, doucement mais inflexiblement, que certaines choses ne doivent pas être dites, que d'autres ne doivent pas être faites.

Entendez-vous, concertez-vous pour imposer à votre entourage le respect de la morale. Soutenez les efforts qui, déjà un peu partout, s'ébauchent ; appuyez la réaction salutaire que provoque l'excès du mal. Vous accomplirez une œuvre sainte, car en ramenant la France à l'honneur, vous la rapprocherez de son Dieu.

4. Mais, dans ce labeur général, ne vous perdez pas de vue vous-mêmes. Sachez, pour vous comme pour les autres, vous prémunir contre les premiers entraînements que l'on croit anodins, excusables même et qui pourtant préparent les pires catastrophes. Si votre cœur est resté pur, bénissez le Seigneur à qui vous devez ce merveilleux privilège ; si déjà, par malheur, vous avez un peu cédé à l'ambiance, si vous vous sentez quelque peu atteints, quelque peu flétris, ne remettez pas à demain le commencement de la bataille pour reconquérir la vertu. Chaque heure qui passe rend plus difficile le dur combat contre soi-même. Il en coûte infiniment moins de résister dès le début, d'enrayer ses premiers pas dans une voie mauvaise que de lutter contre une habitude invétérée, de refouler une passion parvenue à son paroxysme, de se refaire une âme virginale après de longs jours, de longues années peut-être de défaillances et de péché. Dès aujourd'hui, dès maintenant, prenez les mesures indispensables, soumettez-vous vaillamment à la discipline chrétienne : c'est pour vous-mêmes, pour votre honneur, pour votre paix, pour votre destin, pour votre ciel que vous aurez travaillé, en travaillant pour la sainte vertu.

* *

Il ne faut pas vous laisser décourager par la perspective d'un labeur qui sera long peut-être et sûrement difficile. Le ciel ne se gagne pas en un jour et cette récompense est trop belle pour ne pas exiger, de notre part, une forte patience, une énergie obstinée. Il ne faudrait pas non plus s'abandonner au désespoir si, dans la réforme de votre vie, vous vous trouviez parfois arrêtés par des obstacles inattendus ou même par de cruelles et humiliantes surprises. Le malheur d'un instant de faiblesse peut vous entraîner encore à quelques chutes ; au lieu de vous désespérer, reprenez aussitôt votre tâche. La miséricorde de Dieu est sans bornes ; le Seigneur, qui aura vu votre faute, verra aussi votre repentir et surtout votre bon vouloir. Ce qui importe par-dessus tout, c'est de ne pas se laisser enliser dans la fange, c'est de se relever aussitôt. Lentement, peut-être, mais sûrement, avancez dans le sentier qui conduit au seuil du paradis ; que chaque jour vous offre une victoire nouvelle, vous rapproche un peu plus du Christ éclatant de pureté. C'est ainsi que vous obtiendrez de voir enfin se réaliser pour vous la sublime et consolante promesse du Maître : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » (Math., v, 8). Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXXIII

3e Dimanche après la Pentecôte

LA MISÉRICORDE DIVINE

Si le Fils de Dieu et les anges éprouvent une telle joie à l'occasion de la conversion d'un pécheur, ce n'est pas seulement par l'effet de cette tendance naturelle qui nous fait ressentir plus de douceur à retrouver un objet perdu qu'à demeurer en sa possession : c'est encore et surtout parce que Dieu y est glorifié par la manifestation éclatante d'un de ses principaux attributs : la miséricorde. Celle-ci paraît dans la sollicitude avec laquelle le divin Pasteur *court* après la brebis perdue — *vadit ad illam* — jusqu'à ce qu'il la *trouve* — *donec inveniat eam,* — et quand il l'a trouvée il la *rapporte* lui-même au bercail — *imponit in humeros suos.* Cette triple démarche correspond à la triple misère de l'âme pécheresse. Faisons de celle-ci le thème de nos réflexions.

I

De même que la brebis errante est séparée du reste du troupeau, de même le pécheur se trouve hors de la société des justes. Il importe de bien comprendre ces paroles. Il ne faudrait pas croire, en effet, que chaque péché mortel ait pour résultat de rompre tout lien entre son auteur et l'Eglise. Notre-Seigneur a comparé cette dernière à un filet où les mauvais poissons se trouvent pêle-mêle avec les bons, à un champ dans lequel l'ivraie croît à côté du froment ; on peut donc être pécheur tout en continuant à faire partie de l'Eglise ; seuls les hérétiques et les schismatiques en sont exclus.

Il n'en est pas moins vrai que dans cette société il existe une double unité : l'une, extérieure, qui est réalisée par l'obéissance aux mêmes pasteurs, la profession de la même foi et la réception des mêmes sacrements et qui est compatible avec l'état de péché ; l'autre, invisible et spirituelle, qui s'opère par la charité entre ceux qui sont en état de grâce. Les justes seuls ont en eux la vie qui provient de Jésus, tête

du corps mystique qu'est l'Eglise ; les autres, les pécheurs, n'y sont que comme des membres paralysés, morts : quelques fibres les retiennent encore, mais s'ils persévèrent ainsi, ils sont destinés à être retranchés complètement et définitivement par la damnation éternelle.

Tel est le sort qui les attendrait infailliblement si Dieu ne s'était réservé d'intervenir avec la toute-puissance de sa grâce. Naturellement parlant, il est impossible de ramener la vie dans un organe qui l'a perdue. Un malade peut bien guérir, car il possède des énergies latentes qui, sous l'action des remèdes ou de toute autre cause, se raviveront et expulseront les principes morbides ; devant un mort la science humaine reste inopérante. Or le péché est véritablement la mort de l'âme et comme tel il la fixe dans un état permanent ; il tarit en elle les sources mêmes de la vie, la séparation qu'il met entre elle et Dieu est, de sa nature, éternelle. La brebis égarée, une fois hors du bercail, se trouve exposée sans défense aux attaques des bêtes féroces : ainsi le pécheur, quand il s'est engagé dans sa funeste voie, devient une proie facile pour le démon. Il ne faut rien moins qu'un miracle pour que la volonté défaillante se ressaisisse et s'oriente à nouveau vers son Créateur.

II

Ce miracle, Jésus-Christ, par ses mérites infinis, nous l'a mérité et il tente continuellement de le réaliser, mais, semblable à la brebis qui fuit le berger, le pécheur s'éloigne de son Sauveur dès qu'il s'approche.

Les biens créés exercent un étrange pouvoir de fascination sur nous. Ils sont incapables de nous donner le vrai bonheur ; chaque fois que nous le leur demandons nous expérimentons combien ils laissent nos désirs inassouvis, et cependant, au lieu de les apprécier à leur juste valeur, nous ne cessons de poursuivre en eux un vain mirage. Plus nous insistons, plus ils se dérobent, sans que pour autant cesse l'illusion.

Cette aberration, qui provient de la corruption originelle, trouve un libre cours en celui qui s'adonne au péché. Placé entre deux alternatives : la fidélité à Dieu et le plaisir défendu, l'homme coupable a délibérément préféré la seconde, il a ainsi renoncé au bonheur de posséder son Dieu et il a mis son espoir dans les créatures, auxquelles il demande sans trêve de nouvelles jouissances, de nouvelles satisfactions. En même temps qu'il s'enfonce dans le mal, il cesse de ressentir l'attrait des biens célestes, il ne les comprend même plus : « L'homme charnel, dit S. Paul, ne perçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles ne sont que folie pour lui et il ne peut les connaître. » (I Cor., II, 14).

Son âme a donc beau être sollicitée par les appels de la grâce, il y demeure insensible. Il ne veut pas rompre avec ses vices, renoncer à l'argent qu'il détient injustement, à ses attaches déréglées, à l'orgueil qui l'éloigne de l'église, à ses habitudes d'intempérance, et son état moral ne cesse d'empirer. Tout espoir serait à jamais perdu, si le secours divin n'était capable de triompher de tous les obstacles. Les conversions éclatantes dont nous lisons le récit dans l'Evangile ou la Vie des Saints nous montrent comment les cœurs les plus endurcis eux-mêmes sont finalement touchés par cette miséricorde toute-puissante.

III

Il reste à celle-ci, pour la réparation des ravages causés par le péché, une dernière tâche à remplir.

Après qu'elle est sortie du pâturage qui lui était destiné, la brebis errante n'a plus trouvé la nourriture qui était seule capable d'entretenir et d'accroître ses forces : trompant sa faim plutôt que rassasiée, elle s'est débilitée considérablement, et lorsque le pasteur l'a rejointe elle n'était pas en état de regagner par ses propres moyens le lieu d'où elle avait fui.

Ainsi en va-t-il du pécheur. Lorsque, éclairé par la grâce, il comprend l'énormité de sa faute et la grandeur de Celui qu'il a offensé, il rentre en lui-même et il dit comme l'enfant prodigue : « Je me lèverai et j'irai à mon père. » (Luc, XV, 18). Mais telle est l'importance du pas qu'il doit franchir, telle est sa faiblesse propre, telle est la tyrannie des passions et des habitudes mauvaises, qu'il ne peut par lui-même rentrer dans la société des âmes fidèles. Souvent il doit soutenir bien des luttes, passer par bien des hésitations, jusqu'à ce qu'enfin la miséricorde divine lui inspire le courage de tout sacrifier et de tout affronter pour parvenir à la réconciliation.

Dans le travail de la conversion, le pécheur est littéralement porté par la grâce de Dieu. Sans doute il ne lui oppose pas de résistance ; bien plus il y coopère par ses actes libres, mais laissé à ses seules forces il n'aurait pu faire le moindre mouvement, c'est-à-dire produire le plus petit acte méritoire, à plus forte raison fournir l'étape qui conduit à la justification. C'est Dieu, et Dieu seul, qui ramène à lui le pécheur : « L'élection, dit S. Paul, ne dépend ni de la volonté, ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde. » (Rom., IX, 16).

* *

Entendez, pécheurs, la voix du Sauveur qui vous appelle : « Reviens à moi, parce que je t'ai racheté. » (Is., XLIV, 22). Le chemin vous est aplani depuis le drame sanglant du Golgotha, nulle difficulté n'est insurmontable. N'endurcissez pas vos cœurs, mais rendez-les dociles ; prenez garde de laisser passer en vain l'heure de la miséricorde. Et vous, âmes justes qui avez toujours suivi fidèlement votre Pasteur, demeurez dans une juste défiance de vous-mêmes : « *Qui se existimat stare videat ne cadat.* » (I Cor., X, 12). Veillez et priez, afin que la même bonté qui ramène les brebis égarées vous préserve de tout écart dangereux. Ainsi soit-il.

XXXIV

4e Dimanche après la Pentecôte

TRAVAILLER AVEC DIEU

Ce qui mérite tout spécialement attention dans ce récit évangélique, et ce que je tiens par conséquent à vous faire surtout remarquer, c'est la réponse de Simon-Pierre à Notre-Seigneur quand celui-ci l'invite à jeter son filet dans le lac pour pêcher. « Maître, dit-il, nous nous sommes fatigués toute la nuit à faire précisément ce que vous demandez en ce moment, et nous n'avons rien pris. » Simon-Pierre et ses compagnons avaient donc pêché de longues heures ; ils s'étaient donné beaucoup de peine à tendre leurs engins, à les relever, à les visiter, et jusqu'à l'arrivée de Notre-Seigneur ils n'avaient pas eu une minute de relâche. Néanmoins, ils n'avaient pas réussi, et pendant qu'ils s'étaient ainsi épuisés leur pêche était restée infructueuse. Une leçon ressort de là. Elle consiste en ce que l'on a trop souvent le tort d'oublier, dans la vie chrétienne, qu'il faut travailler avec le bon Dieu pour n'être pas condamné à perdre son temps et sa peine.

I

Il est certain qu'ici-bas l'existence n'est pas toujours bien gaie. La parole adressée par le Seigneur à nos premiers parents après leur désobéissance dans le Paradis terrestre : « Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front », pèse sur la pauvre humanité et se vérifie pour tous les mortels d'une façon inexorable. Il faut en général travailler pour vivre. Et les ennuis, les soucis, les fatigues, les souffrances morales ou physiques ne manquent pas : chacun dans sa condition en a sa part. Au moins si rien de tout cela n'était perdu pour le ciel ! Au moins si la peine que l'on essuie sous une forme ou sous une autre devait profiter pour l'éternité ! Mais, hélas ! le contraire facilement se produit parce qu'on ne songe pas assez, ou même pas du tout, à souffrir, à travailler avec le bon Dieu et sous le regard du bon Dieu.

Aussitôt que Notre-Seigneur eut donné aux Apôtres l'ordre de jeter leur filet en sa présence, un plein succès répondit à leurs efforts, et ils firent une pêche merveilleuse. De même, remarquez-le, tant qu'on veut agir en dehors de Dieu et le négliger, le méconnaître, comme s'il n'était pas le Maître à qui il faut tout rapporter, le Maître qui commande à tout et qui dirige tout, à supposer que l'on réussisse au point de vue humain et que l'on gagne quelque chose pour ce monde, — ce qui n'arrive pas toujours malgré le mal qu'on se donne, — on ne gagne rien, absolument rien pour l'autre monde. Il n'y a que ceux qui recherchent Dieu et qui pensent à lui, qui, en d'autres termes, tiennent à l'avoir avec eux, à le contenter, à lui faire plaisir dans les détails de la vie journalière, il n'y a que ceux-là qui ne perdent pas leur temps et qui ne travaillent pas en vain ; il n'y a que ceux-là dont les efforts produisent des fruits, des mérites pour l'éternité.

II

C'est donc un malheur, m. f., de travailler sans le bon Dieu, comme c'est un bonheur de travailler avec lui. Or on travaille sans le bon Dieu quand on travaille sans la grâce, quand on vit dans le péché mortel, quand on ne prie pas et qu'on laisse de côté les autres devoirs de la vie chrétienne, quand au lieu de pratiquer la vertu on s'abandonne au plaisir, on se livre à l'entraînement des passions, on se fait l'esclave du démon.

On travaille sans le bon Dieu et en dehors de lui quand on se préoccupe avant tout du monde et des choses du monde, quand on est absorbé par le souci de se créer une situation, d'arriver coûte que coûte à la fortune, aux honneurs. Hélas ! n'est-ce pas la conduite de la masse, du plus grand nombre ? Si l'on se donnait autant de peine pour son âme qu'on en prend habituellement pour les intérêts matériels, on parviendrait vite à la sainteté et on serait bientôt assuré d'avoir le ciel.

On travaille enfin sans le bon Dieu et en dehors de lui quand on agit sans pureté d'intention, par caprice ou avec amour-propre, sans chercher la gloire ni le bon plaisir de Dieu. Ce que l'on fait de la sorte est sans mérite, sans fruit, parce que Dieu ne s'est pas engagé à récompenser ce qui n'est pas fait pour lui, les œuvres d'où l'on exclut la pensée de lui plaire.

Combien travaillent ainsi en pure perte, même parmi les personnes qui se piquent peut-être de piété, même parmi les personnes religieuses ! C'est que trop souvent on ne s'affranchit pas, comme il le faudrait, de la volonté propre, on agit par légèreté, par routine, avec négligence, sans donner au bon Dieu la place qui lui revient en réalité.

III

Mieux avisés sont ceux qui tiennent à travailler avec le bon Dieu. Pour cela que faut-il ? Il faut d'abord s'appliquer à être toujours en état de grâce.

Dans l'état de grâce, m. f., on jouit de l'amitié de Dieu, et Dieu se plaît à bénir la bonne volonté de l'âme chrétienne qui jouit de son amitié. L'état de grâce, vous le savez, s'obtient et se conserve par la fréquentation des sacrements, par la prière, par la fuite du péché et des occasions du péché. C'est vous dire qu'il vous faut contracter l'habitude de recourir souvent au sacrement de Pénitence ; c'est vous dire que si vous devez vous confesser souvent, vous devez communier plus souvent encore, pour procurer à votre âme l'aliment destiné à la soutenir et à la fortifier contre le démon et les passions ; c'est vous dire ensuite qu'il vous faut avoir horreur du péché, surtout du péché grave, l'éviter avec soin, et vous tenir en garde contre tout ce qui pourrait vous amener à le commettre ; c'est vous dire enfin qu'il vous faut aimer la prière et être bien résolus à la pratiquer d'une manière très

régulière, matin et soir, en dominant la nonchalance et la paresse dont on ne se défie pas assez en cette matière comme en bien d'autres.

Pour être avec le bon Dieu et travailler avec lui, il faut respecter ses commandements et ceux de son Eglise et en observer toutes les prescriptions, si ennuyeuses et désagréables qu'elles puissent paraître parfois. C'est ce que vous ferez en gardant tout particulièrement l'habitude de bien sanctifier la journée du dimanche et les fêtes établies par l'Eglise, comme aussi en ne transigeant jamais sur aucun point de la loi ou de la morale chrétienne.

Pour être avec le bon Dieu et travailler avec lui, il faut enfin s'accoutumer à n'agir que sous l'influence de sa sainte présence, en lui offrant dès le commencement de la journée les occupations auxquelles on va se livrer, en pensant à lui, en cherchant à lui faire plaisir, en lui rapportant tout. Il faut de plus se soumettre, se conformer en toutes choses à sa volonté adorable, pratiquer généreusement cette soumission dans les circonstances les plus douloureuses, en ne murmurant jamais quand il demande un sacrifice ou qu'il envoie quelque souffrance.

* * *

Attachez-vous, m. f., à n'être pas chrétiens à demi comme beaucoup veulent l'être aujourd'hui dans notre pauvre société. Songez que si vous voulez être avec le bon Dieu dans l'éternité, il faut que vous soyez sérieusement et sincèrement avec lui durant la vie. Songez que si vous voulez être du nombre de ses élus et partager sa gloire dans le ciel, il faut qu'en ce monde vous le serviez fidèlement et sans marchander. Donnez-lui donc cette satisfaction et vous en serez largement dédommagés. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XLIV

MON CHAPELET

Les dévotions qui se rattachent au culte de la Sainte Vierge sont nombreuses et variées ; mais il en est une populaire, universelle entre toutes : le chapelet.

I

Au temps des martyrs, lorsque sévissait la persécution, on voyait de jeunes vierges paraissant dans l'arène et marchant au supplice, vêtues d'une robe blanche et d'un manteau bleu, tandis que leur front était ceint d'une couronne de grains de corail ; vêtement simple et glorieux à la fois, vêtement de la dernière fête pour ces épouses du Christ prêtes à affronter les tourments. Et après leur mort, disent les narrateurs, des âmes pieuses recueillaient leurs dépouilles et comptaient sur ces couronnes autant de prières qu'elles avaient de grains. N'était-ce pas là déjà comme une forme de chapelet ? Mais la manière de le réciter, telle que nous l'avons aujourd'hui, ne fut définitivement réglée que par S. Dominique, à l'aube du XIIIe siècle, sous l'inspiration de la Sainte Vierge elle-même, pour lutter contre les troubles de l'hérésie.

Qu'y a-t-il de plus doux, de plus vrai, que cette dévotion ? Jusque dans les noms qu'elle porte, elle revêt quelque chose de gracieux. Le mot « chapelet » est un vieux mot français qui veut dire « couronne », « diadème ; » et, d'après l'étymologie latine, celui de « rosaire » signifie « couronne de roses. »

Le monde, quelquefois, laissera tomber un sourire dédaigneux sur cette pratique, sur sa simplicité, sa monotonie, comme si cette dernière n'était pas celle même de la prière, et, par la répétition des invocations, ne faisait pas tout le caractère et le prix du chapelet. Elle est le langage du cœur, et le cœur n'est jamais monotone, quand même il redirait sans arrêt l'expression de ses sentiments. Le cœur ne parle pas comme l'esprit : l'esprit peut être infiniment varié dans son langage, le cœur ne l'est pas, et le mot dont il se sert pour exprimer les nuances, les délicatesses de son amour, ne le lasse jamais.

C'est pour cela qu'en traduisant les inspirations de notre cœur dans cette phrase maintes fois réitérée : « Je vous salue, Marie », nous ressentons toujours une ferveur nouvelle et nous faisons monter vers la Sainte Vierge l'hommage d'un amour de plus en plus dévoué et tendre. De même qu'au ciel les anges ne se répètent pas en disant : « Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées » ; de même que dans les espaces du firmament les astres gardent leur régularité uniforme pour glorifier le Dieu qui les a créés ; de même que la terre ne se fatigue pas en donnant à chaque printemps de nouvelles fleurs, de même il y a dans les répétitions du chapelet une louange véritable.

II

Mon chapelet ! Rien de plus doux, de plus suave que d'en égrener les dizaines. Lorsque nous le faisons avec le recueillement et la piété convenables, nous sentons la présence de Marie auprès de nous.

Mon chapelet ! Le chapelet de la Première Communion, qu'il ne faut pas seulement garder comme une relique enrichie d'un beau souvenir, mais qu'il faut porter sur soi chaque jour pour se mettre chaque jour sous la sauvegarde de la Reine du ciel.

Mon chapelet ! A redire la prière la plus habituelle de notre enfance : « Je vous salue, Marie, » notre âme trouve son bonheur ; elle en fait ses délices.

Mon chapelet ! Oui, si nous savons le réciter avec une âme fervente, il revient sur nos lèvres toujours comme un chant nouveau, une louange nouvelle en l'honneur de la plus tendre des mères.

Ne nous étonnons pas que l'Eglise honore, et à juste titre, une telle dévotion, si glorieuse pour la Sainte Vierge et si salutaire pour nous. Le chapelet est la prière de l'enfant qui veut garder intact le trésor de son innocence, la prière de la bonne mère inquiète qui implore la protection de la Reine du ciel pour le bonheur de sa famille, la prière du malade qui le roule lentement entre ses doigts, la prière du vieillard dont les yeux se ferment chaque

jour davantage aux réalités du monde terrestre. Mais il doit être surtout pour vous, enfants de Marie, une prière aimée.

Qu'est-ce surtout quand c'est le chapelet récité au sanctuaire de Lourdes, et en pensant à celui que la Sainte Vierge tenait, le jour où elle se montra à Bernadette, et dont les grains glissaient, l'un après l'autre, entre ses doigts ?

A Lourdes, le chapelet est la prière de tous les pèlerins. C'est la prière du départ et du voyage ; c'est la prière du miracle et celle de l'action de grâces ; c'est la prière du pécheur converti et du fidèle exaucé ; c'est enfin le chant du retour et celui du souvenir.

* *

Quand vos bonnes mères mourront, — que ce soit le plus tard possible ! — elles ne pourront plus rien pour vous. La Sainte Vierge, elle, conserve éternellement sa tendresse et sa puissance. Si nous pouvions pénétrer son cœur de mère, le plus pur et le plus aimant de tous après celui de Dieu, nous le verrions rempli de sollicitude à notre égard. Marie est une mère, elle est notre mère : nous lui répétons ce mot cent fois en disant notre chapelet ; mais nous n'en comprendrons jamais assez bien le sens. Sa bonté dépasse la distance qui sépare le ciel de la terre, et, pour en avoir quelque idée, il faut chercher au-dessus même des plus tendres affections maternelles.

Puisqu'elle est si bonne, comment ne pas avoir confiance quand, le chapelet entrelaçant nos mains, notre prière s'élève vers elle ? Ne cessons donc jamais de lui redire : « Vous êtes notre mère et nous sommes vos enfants ; restez-nous secourable et soyez la force de notre faiblesse au milieu des dangers qui nous menacent. »

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

42

Le pauvre

Quand j'étais enfant, le prédicateur de ce soir allait de porte en porte ; il prenait même place à la table de famille et on lui donnait l'hospitalité pour la nuit. Aujourd'hui on ne le voit plus guère, car on a voulu remplacer la charité privée par les secours officiels obligatoires, mais sans cœur. Ces secours sont maintenant réclamés comme un droit. Cette organisation, au lieu de calmer la lutte des classes, l'aigrit en supprimant l'aumône volontaire des riches et elle ouvre une porte plus large au bolchevisme.

I. — Un grand exemple

« *En me regardant, songe au Fils de Dieu qui a voulu être ici-bas le grand pauvre pour nous donner la leçon nécessaire du détachement des biens de la terre.* »

Le premier souci de la plupart des hommes est de s'enrichir des biens d'ici-bas. Au lieu d'être le premier, chez un chrétien, ce souci devrait être le dernier, puisque le Maître nous a dit : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » (Math., VI, 33).

Aussi Jésus, pendant toute sa vie mortelle, lui qui aurait pu disposer de toutes les richesses créées, puisque c'est lui qui les distribue, a voulu être le pauvre par excellence.

Il naît dans une étable ouverte à tous les vents ; il a pour berceau une crèche ; il va ensuite en Egypte manger le pain amer de l'exil ; puis à Nazareth il gagne chaque jour sa nourriture à la sueur de son front. Pendant sa vie publique, il vit d'aumônes et il peut dire : « Les oiseaux ont leur nid, les renards leur tanière, mais le Fils de l'Homme n'a pas même où reposer sa tête. » (Math., VIII, 20). Enfin il meurt dépouillé de tout, même de ses habits.

En nous faisant, dans le *Pater,* demander seulement le pain de chaque jour, il veut que nous soyons sans souci du lendemain et que nous mettions toute notre confiance dans la Providence, nous promettant que si nous avons cette confiance, le Père qui est dans les cieux ne nous laissera pas manquer du nécessaire.

Parents, Dieu ne vous défend pas de travailler dans l'intention de laisser à vos enfants un modeste héritage, mais il veut que ce souci passe au second plan, que vous songiez surtout à leur laisser un grand héritage de religion et de bonne conduite : un simple gramme de plus de crainte et surtout d'amour de Dieu est plus important pour eux que cent mille francs, qu'un million de plus.

II. — La charité bienfaisante

« *Chrétien, tu dois voir Jésus en moi quand je tends la main, car c'est lui-même qui a dit : « Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites.* » (Math., XXV, 40).

Le grand précepte de Jésus, celui qu'il appelle son précepte, c'est que ses disciples s'aiment les uns les autres. Or notre amour n'est pas véritable s'il ne se montre pas par les œuvres, en venant au secours des misères du prochain quand cela est possible. Aussi les saints, qui avaient au cœur les flammes de la charité, ont presque tous dès leur enfance fait leur bonheur de donner l'aumône aux pauvres.

Riches, vous êtes les économes du bon Dieu ; vous devez disposer des biens que vous gérez selon le désir du vrai propriétaire qui est Dieu. Or la volonté de Dieu est que vous donniez généreusement aux pauvres. Et nous voyons dans l'Evangile le mauvais riche damné uniquement parce qu'il a refusé l'aumône au pauvre Lazare.

C'est une grande responsabilité que d'avoir une grosse fortune. Les riches se sauvent difficilement. Notre-Seigneur dit qu'il est plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille que de faire entrer un riche au ciel. (Math., XIX, 24). Combien prudents et avisés sont les riches qui donnent généreusement !

Chrétien, en donnant, tu ne te dépouilles pas, tu ne t'appauvris pas : tu mets en sûreté ce que tu donnes, tu le prêtes à gros intérêts à Dieu qui te rendra au centuple. O riche, la main du pauvre est le coffre-fort le plus sûr pour mettre à l'abri de la rouille, du feu et des voleurs ce que tu possèdes. En donnant aux pauvres, tu remets ton bien en de bonnes mains, puisque tu le remets à Jésus.

Il te le rendra peut-être déjà en d'autres richesses matérielles, en te faisant réussir dans tes affaires, en te préservant de certains accidents, de certaines pertes, en te donnant avec plus d'abondance les fruits et la graisse de la terre. Mais cela n'est pas assez pour lui : te payer ainsi, ce serait te rendre poussière pour poussière. Mais en récompense de l'aumône d'un peu de poussière, Jésus te prépare des biens mille fois plus précieux et plus solides, des grâces de conversion si tu es pécheur, des grâces de sanctification si tu es juste.

Quels sont les pauvres auxquels il faut donner ? D'abord ceux qui manquent du nécessaire pour le corps, ceux qui manquent de pain, d'habits, d'abri. Mais ce sont également ceux qui ont besoin d'encouragement, de consolation, de conseil ; ce sont surtout les pécheurs, qui sont dans la dernière des misères spirituelles.

Aujourd'hui, la grande pauvresse qui tend les mains est l'Eglise du Christ, qui a besoin de la générosité de ses enfants pour soutenir toutes ses œuvres.

III. — La misère morale

« *Toi qui me vois dans la misère et te crois riche, tu es mille fois plus pauvre que moi, si tu vis dans le péché.* »

Tu es riche peut-être des biens de la terre, mais qu'as-tu des biens infiniment plus précieux de la grâce ? Tu as la boue, mais tu n'as pas l'or.

Je suis mal vêtu, mal nourri ; j'habite une masure, j'ai froid ; mais si j'aime Dieu j'ai dans mon âme une demeure spirituelle de toute beauté, qui est le temple de la Trinité. Je nourris mon âme du pain vivant descendu du ciel ; je suis revêtu de la robe nuptiale qui me donne le droit d'être admis aux noces de l'Agneau, et mon cœur est réchauffé par le feu de l'amour divin. J'ai un coffre-fort rempli de titres garantis non par un Etat plus ou moins solvable ou des entreprises humaines sujettes à échec, mais par Dieu, qui ne risque pas de faire faillite.

Toi qui te crois riche, tu ne vois pas qu'on peut t'appliquer cette parole de l'Apocalypse : « Tu es pauvre, misérable et nu. » (Apoc., III, 17). Combien de gens richement vêtus, logés et meublés, qu'on regarde comme des Crésus, sont dans la plus extrême pauvreté ! Ils n'ont que ce qu'ils ne peuvent pas emporter ; après la mort il ne leur restera que des dettes qu'il faudra payer à la justice de Dieu.

Où en sommes-nous nous-mêmes ? Faisons notre bilan.

43
Le pont

Notre prédicateur de ce soir est placé au-dessus d'un torrent, d'un fleuve, d'un précipice. C'est sainte Catherine de Sienne qui, éclairée par Dieu, a traduit ses enseignements dans le beau livre du *Dialogue*.

I. — De la terre au ciel

« *Je mets en communication deux rives séparées par un torrent. Je dois te faire penser à un autre pont qui est établi entre la terre et le ciel, au-dessus du torrent des passions humaines et des abîmes de l'enfer, et qui permet à l'homme d'arriver à la patrie des cieux. Ce pont merveilleux, c'est N.-S. Jésus-Christ.* »

C'est un pont nécessaire, car, depuis le péché d'Adam, la route qui conduisait de la terre au ciel a été rompue. Le torrent des passions humaines s'est mis à couler, emportant irrésistiblement la masse des hommes loin de Dieu et les empêchant d'aborder à l'autre rive.

La pauvre humanité roulait ainsi vers l'abîme, entraînée par les eaux fangeuses de l'orgueil, de l'impureté et de la haine. Mais le Fils de Dieu a vu notre détresse et il est venu rétablir un pont entre la terre et le ciel. Ce pont, c'est son humanité sainte, qu'il a unie à la divinité pour pouvoir s'attacher tous les hommes par les cordes du saint Amour et les faire monter au ciel avec lui. Il a fixé une extrémité de ce pont en terre sur le Calvaire, au jour de sa Passion et de sa mort, et il l'a prolongé jusqu'au ciel au jour de son Ascension.

Et maintenant tous les hommes qui sont attachés à Jésus par les cordes de l'amour peuvent passer le pont et arriver au ciel avec lui.

Comme cette comparaison est bien vraie ! Comme les passions détournent de Dieu les hommes, leur font oublier, offenser Dieu, et comme la masse des hommes est entraînée par ce torrent !

Avec l'amour de Jésus-Christ, nous pouvons sortir du torrent et nous élever vers Dieu. Nous avons pour nous en convaincre les exemples des saints. Ils étaient de la terre par leur corps, mais par leur cœur ils étaient bien au-dessus, à la suite de Jésus. Comme elle planait au-dessus de la terre, la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus !

II. — Se servir du pont

« *O homme, le pont est construit par Jésus entre la terre et le ciel, mais il faut t'en servir. Ne fais pas la folie de te jeter dans le torrent.* »

O hommes, il n'y a que deux alternatives pour vous : ou vous jeter dans le torrent des passions ou monter sur le pont préparé par Jésus. On ne reste pas sur la rive terrestre. La mort vous oblige à choisir entre le torrent ou le pont : choisissez !

Pour monter sur le pont et le traverser, il y a un effort à faire : toute ascension coûte à notre nature déchue ; pour se jeter dans le torrent, il n'y a qu'à se laisser aller.

Aussi c'est la masse qui se jette dans le torrent et qui est emportée vers la mer, c'est-à-dire vers l'abîme où l'on reste éternellement.

Le prêtre est envoyé par Dieu pour vous avertir de ne pas vous jeter dans le torrent et pour vous aider à monter sur le pont, c'est-à-dire à parvenir à l'amour de N.-S. Jésus-Christ. Il vous avertit sans cesse, il vous tend la main pour vous retirer de l'eau et vous remettre sur le pont.

Où en êtes-vous ? Examinez-vous. Où va votre cœur ? Qu'aimez-vous le plus ? Que désirez-vous ? Dans quel but vous agitez-vous, vous démenez-vous le plus ? Est-ce pour vous unir à Jésus et l'aimer davantage ? N'êtes-vous pas obligés de reconnaître que votre cœur s'en va surtout en bas, vers le plaisir, vers la richesse, vers la créature ? Allons, *sursum corda !* en haut les cœurs !

Si vous êtes déjà dans le fleuve, il faut en sortir. Le pont est tout près, à côté de vous ; il faut à tout prix y remonter.

Le premier degré pour sortir de l'eau, c'est la crainte de Dieu et de ses jugements, la pensée des fins dernières ; remontez-y d'abord. Le second, c'est le repentir de vous être abandonnés à une pareille folie. Le troisième, c'est le retour du prodigue auprès de son père, pour lui avouer sa faute et lui demander pardon.

Enfin on remonte sur le pont par l'amour. Il faut par cet amour s'attacher à Jésus comme le noyé s'attache à sa seule planche de salut.

III. — Tendre la perche

« *Vous qui êtes sur le pont, comprenez votre bonheur et tendez la perche à ceux qui se noient.* »

Sur le pont, c'est-à-dire dans l'amour de Jésus, on est tranquille, on est à couvert. La couverture, le toit du pont, c'est la miséricorde divine qui met les passants à l'abri de la pluie ou de la grêle de la divine justice. Le long du pont il y a une hôtellerie où l'on peut se reposer et prendre sa réfection pour continuer son voyage. L'hôtellerie, c'est la maison de Dieu, l'église. La réfection, c'est l'Eucharistie qui donne déjà un avant-goût des fêtes de la patrie vers laquelle on marche.

Pour arriver sur le pont, il y a une montée pénible à gravir, mais celui qui est le pont, Jésus, est aussi le compagnon qui au besoin nous porte dans les passages difficiles.

Si ceux qui sont sur le pont doivent comprendre leur bonheur et remercier Dieu, ils ne doivent pas contempler sans effroi et sans compassion le malheur de ceux qui passent sous le pont et se noient. La charité chrétienne leur fait un devoir de voler à leur secours et de leur tendre la perche de salut.

Que faire pour cela ? Appeler des sauveteurs, c'est-à-dire crier vers le ciel pour demander du secours, puis rappeler à ceux qui se noient sans le voir les grandes vérités de la foi, leur faire connaître Jésus, le Dieu sauveur, tout amour, être vraiment apôtres, avoir au cœur le zèle des âmes, prier, expier, mériter.

IV. — Passer le pont

« *Si vous êtes sur le pont, il ne faut pas vous arrêter à l'entrée ou au milieu, mais le traverser en avançant dans l'amour et vous encourager par les splendeurs de la Jérusalem céleste qui est de l'autre côté.* »

Si l'on veut arriver à l'autre rive par le pont, il n'y a qu'un moyen : croître sans cesse dans l'amour de Dieu qui nous attend et nous tend les bras ; c'est par l'amour qu'on s'unit à Dieu et qu'on arrive à posséder Dieu à découvert dans la patrie.

Pour vous encourager à traverser le pont, contemplez, éclairés par la foi, les splendeurs de la Jérusalem céleste ; représentez-vous tout ce que vous pourrez de beauté, de richesse, de plaisir, de bonheur ; vous serez toujours bien en deçà de la vérité. Dites-vous souvent, quand vous trouvez quelques difficultés à vaincre, quelques sacrifices à vous imposer : « Le ciel est si beau, ses fêtes sont si belles ! » Courage ! Encore un pas, encore un effort pour atteindre le but !

44
Le piège

Le prédicateur de ce soir se présente à vous sous bien des formes.

Pour les petits animaux, c'est la ratière, la souricière ; pour les gros, ce sont les trappes, les fosses, les lacets solides ; pour les oiseaux, ce sont les filets, les collets ; pour les poissons, les nasses, les lignes ; pour les insectes, les papiers gluants, etc. En un mot, ce sont les pièges.

I. — Prendre garde

« *O homme, prends garde : il y a autour de toi une foule de pièges pour te perdre. Ne t'y laisse pas prendre : le danger est effrayant.* »

Tant que nous sommes ici-bas, nous sommes dans une situation bien dangereuse. Nous avons une multitude d'ennemis dissimulés ou déclarés qui cherchent à nous prendre et à nous perdre. Ces ennemis, ce sont les démons et leurs suppôts parmi les hommes.

Les démons sont en nombre incalculable ; ils découvrent très habilement notre faible et les moyens de nous vaincre, et leur haine décuple leur ardeur à les employer.

Et voici que Satan s'est trouvé parmi les hommes des malheureux pour l'aider dans son œuvre de mort. Il les éclaire, les excite ; aussi ils ont souvent plus de dextérité et d'audace pour accomplir le mal que les bons n'en ont pour faire le bien.

Aussi ces ennemis, démons ou suppôts du démon, emploient toutes sortes de pièges pour nous perdre : pièges, les faux amis qui ne nous aiment que pour nous nuire par cette amitié même, ou qui sous les dehors de l'amitié cachent la perfidie la plus noire, qui ne flattent que pour entraîner à l'abîme.

Pièges, les millions et millions de journaux, ro-

mans, gravures, films, auditions, amusements coupables, spectacles dangereux. En tout cela on ne voit que l'appât séduisant, mais sous lequel se cache l'hameçon meurtrier qu'on avale sans s'en apercevoir.

Pièges aussi, toutes les créatures qui nous attirent pour nous détourner de Dieu : richesses, positions, un sexe pour l'autre, filles dépravées ou imprévoyantes qui tendent leurs lacets pour prendre les imprudents comme l'araignée tend ses fils pour prendre la mouche.

Tous ces pièges sont placés sur notre chemin, au milieu de la route, dans les champs, à la maison, et même quelquefois jusqu'à l'église, et ils sont attirants, car en avant du piège il y a l'amorce qui nous plaît et qui plaît à notre nature déchue.

Aussi combien d'hommes y sont pris ! Il y en a bien peu qui ne soient pas dans la trappe ou qui n'aient pas l'hameçon au fond du gosier. Et beaucoup, une fois pris, ne veulent pas être dépris, car ils se trouvent bien ainsi : ils ne voient pas la suite.

Oh ! que la prudence est une vertu nécessaire le long du chemin de la vie, pour éviter les pièges ! Jeunes gens, jeunes filles inexpérimentés, défiez-vous donc, prenez conseil des anciens, de vos parents, de votre curé, de l'Evangile. Vous-mêmes, vieillards qui peut-être avez déjà été pris bien des fois, soyez sur vos gardes jusqu'à votre dernier jour et recommandez la prudence aux jeunes.

Et vous qui êtes pris dans les pièges, sous la domination de votre plus cruel ennemi, hâtez-vous de vous déprendre. Pour cela, n'ayez pas seulement des velléités, mais une volonté énergique. Employez les moyens nécessaires : la fuite, la réflexion, le souvenir des fins dernières et des jugements de Dieu, le repentir, la prière fervente, les sacrements, les bonnes lectures qui changeront vos idées et vous feront voir la vie sous son véritable jour. Puissiez-vous dire avec le Psalmiste : « *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est.* » (Ps. CXXIII, 7).

II. — Le divin pêcheur

« Il y a des filets qui ne sont pas à redouter et dans lesquels il faut vous laisser prendre : ce sont ceux du divin pêcheur et de ses aides, qui ne veulent vous prendre que pour vous conduire au ciel. »

Si l'enfer et ses suppôts tendent leurs pièges pour vous perdre, il y a un divin pêcheur qui veut vous prendre pour vous sauver. Ce pêcheur, c'est le Christ Jésus, le Sauveur du monde. Lui aussi a ses filets et ses auxiliaires : ses filets, c'est son Evangile ; ses aides, ce sont ceux auxquels il a dit : « Venez, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes » (Math., IV, 19), et ce sont maintenant les héritiers de leur mission, les prêtres, les curés, et tous ceux qui ont des âmes d'apôtres.

Le Christ leur a laissé un bon filet, son Evangile, et dans ce filet il a mis des appâts qui devraient attirer tous les poissons, car, dans cet Evangile, Jésus, qui est aussi l'appât, s'est mis si petit, si doux, si aimable, si bon, si miséricordieux, si bienfaisant ! Sa croix elle-même, il l'a rendue si attrayante en s'y attachant par amour pour nous ! Comme les poissons devraient accourir à la vue et à l'odeur de ces appâts ! Et effectivement un certain nombre se laissent prendre, mais, hélas ! beaucoup, après avoir été pris, trouvent le moyen de s'échapper et de retourner dans les filets du démon, car il faut que l'on soit dans les filets du Christ ou dans ceux de Satan.

Dans quels filets êtes-vous maintenant ? Hélas ! le prêtre a beau essayer de prendre et de retenir tous ses paroissiens dans les filets du Christ. Combien de ses tentatives restent vaines !

Votre pauvre curé ne peut rien par lui-même. Pierre, en l'absence du Sauveur, avait travaillé toute une nuit sans rien prendre. Mais quand le Sauveur fut là et lui commanda de jeter ses filets, ils se remplirent aussitôt, à tel point qu'il fallut appeler une autre barque pour recueillir tous les poissons qui avaient été pris.

Il faut aussi que les prêtres aient l'aide d'En-haut pour réussir dans leur pêche. C'est aux bons paroissiens à leur obtenir cette aide par leurs prières ; maintenant que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus s'est révélée comme l'auxiliaire des prêtres, c'est bien le cas de la prier instamment pour eux.

III. — Pris a son propre piège

« C'est bien dangereux de tendre des pièges aux autres, car souvent on y est pris soi-même. »

Ainsi Aman fut pendu à la potence qu'il avait fait préparer pour Mardochée. La raison de cela, c'est que Dieu, qui est infiniment juste, veut, pour mieux montrer sa justice, que souvent on soit puni par où l'on a péché : *Qui fodit foveam incidet in eam, et qui statuit lapidem proximo offendet in eo, et qui laqueum ponit alii peribit in illo.* (Eccli., XXVII, 29). Celui qui jette de lourdes pierres en l'air les reçoit sur sa tête.

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

VII

CINQUIÈME INTERROGATOIRE

La séance du 1er mars se tient toujours à la salle des Parements. Il y a cinquante-huit assesseurs.

I

Cauchon pose encore la question du serment. Jeanne fait sa restriction habituelle : « De tout ce que je saurai toucher le procès, je dirai la vérité. » Elle ajoute : « Je vous la dirai autant que si j'étais devant le Pape de Rome. »

Cette réponse rappelle à Jean Beaupère la lettre

qu'elle a écrite au comte d'Armagnac, le 22 août, alors qu'elle avait le pied à l'étrier pour se diriger sur Paris.

— Quel est celui qui est le vrai Pape ? lui demande le juge.

— Est-ce qu'il y en a deux ? répond-elle.

— N'avez-vous pas reçu des lettres du comte d'Armagnac qui voulait savoir auquel des trois Papes il devait obéir ?

— Le comte, en effet, m'a écrit certaine lettre à ce sujet. Dans ma réponse, je lui disais que quand je serais à Paris, ou en repos en tout autre lieu, je lui ferais réponse. Je me disposais à monter à cheval.

On lui lit sa lettre qu'elle reconnaît avoir écrite. Le comte d'Armagnac avait été excommunié par Martin V. De là sa demande.

— Pour ce qui est de moi, déclare Jeanne, je tiens et je crois que nous devons obéir au Pape qui est à Rome. J'ai dit au messager d'autres choses qui ne sont pas dans la copie de cette lettre.

Mais elle n'a prononcé aucun nom.

— N'aviez-vous point coutume d'écrire dans vos lettres JHESUS†MARIA et d'accompagner ces noms d'une croix ?

Elle fait cette réponse, qui est à retenir : « Je les mettais quelquefois, et quelquefois je ne les mettais pas. Je mettais quelquefois une croix, pour indiquer à celui de mon parti auquel j'écrivais de ne pas faire ce que je lui écrivais. »

Ensuite on lui lit la lettre aux Anglais, où elle signale quelques inexactitudes, puis elle fait ces révélations prophétiques :

« Avant sept ans, les Anglais perdront un gage plus grand qu'ils n'ont fait à Orléans. Ils perdront tout en France. Ils éprouveront une perte telle qu'ils n'en ont jamais ressenti de pareille en France, et ce sera par une grande victoire que Dieu enverra aux Français. Je le sais par la révélation qui m'en a été faite. Cela arrivera avant sept ans. Je serais bien fâchée que cela fût si longtemps différé. Je le sais par révélation d'une manière aussi certaine que je sais que vous êtes devant moi. »

Elle ne sait ni le jour ni l'heure, mais « elle voudrait bien que ce fût avant la fête de Saint-Jean. Il pourra advenir qu'avant la fête de St-Martin d'hiver ce seront les Anglais qui mordront la poussière. »

Charles VII recouvra en effet Paris, gage plus important qu'Orléans, le 14 avril 1436.

« Ils perdront tout en France. » Cette prédiction se réalisa par la sanglante défaite de Castillon, le 17 juillet 1453, où périt Talbot avec son fils. L'armée anglaise y fut anéantie.

Ces prophéties affirmées avec autorité durent glacer d'effroi les assesseurs. Aussi Jean Beaupère lui demande-t-il :

— Par qui savez-vous que cela doit arriver ?

— Par sainte Catherine et sainte Marguerite.

— S. Gabriel était-il avec S. Michel quand celui-ci vint à vous ?

— Je ne m'en souviens pas.

— Depuis mardi dernier, avez-vous parlé avec sainte Catherine et sainte Marguerite ?

— Oui, mais je ne sais à quelle heure.

— Quel jour ?

— Hier et aujourd'hui. Il ne se passe pas de jour sans que je les entende.

Jusque-là il n'avait pas été question de S. Gabriel, et l'interrogateur parle de lui comme si Jeanne avait dit qu'il l'avait visitée. Il y a ici évidemment une omission dans le rapport de Manchon. Mais on est heureux de savoir que ses Saintes n'abandonnaient point Jeanne, qu'elles s'entretenaient chaque jour avec elle, et qu'elles lui parlaient de la France, des défaites des Anglais qui seraient « boutés hors de France », ainsi que la Pucelle le leur avait annoncé dans sa célèbre lettre.

II

Mais comment lui apparaissent-elles ? Sont-elles toujours revêtues du même costume ? Comment sont-elles faites ? Quelle est la couleur de leur visage, la nature de leurs cheveux ? Comment les reconnaît-elle ?

A toutes ces questions elle répond volontiers, avec complaisance même, parce qu'elle se plaît à parler de ses Saintes bien-aimées : « Je les vois toujours sous la même forme. Elles portent une couronne d'inestimable richesse. Je ne sais rien de leurs robes. »

Ce ne sont pas en effet leurs robes qui la charment, ce sont leurs paroles si douces, leur visage céleste, leurs yeux et leurs fronts si purs, où se reflète la beauté de leurs âmes bienheureuses.

— Je les connais à leurs voix et parce qu'elles se sont révélées à moi. Je vois leur visage. Je ne sais rien de leurs cheveux, ni si elles ont des bras et d'autres membres. Elles parlent un langage excellent, fort beau, et je les comprends bien. La voix est belle, douce, modeste, et c'est en français qu'elle s'exprime.

— Sainte Marguerite ne parle-t-elle pas anglais ?

— Comment parlerait-elle anglais puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais ?

Comment peuvent-elles parler ? Elle l'ignore : « Je m'en rapporte à Dieu, » dit-elle. Mais elle les a vues, entendues ; c'est pourquoi elle les décrit avec tant de suavité que l'on croirait entendre un chant semblable à celui de sainte Cécile.

— N'avez-vous pas des bagues ? lui demande le juge.

— Vous en avez une à moi, rendez-la moi. Les Bourguignons possèdent l'autre, qui m'a été donnée par mon père ou par ma mère. On y a gravé, ce me semble, les noms *Jhésus Maria*. Il n'y avait pas de chaton. Pour celle que vous avez, c'est un cadeau de mon frère et je vous charge de le donner à l'Eglise. Je n'ai jamais guéri personne par le moyen de mes anneaux.

L'interrogateur revient à ses Saintes. Il veut savoir quelles promesses elles lui ont faites, car les prophéties le préoccupent.

— Cela n'est nullement de votre procès, dit-elle.

Elles m'ont dit entre autres choses que mon roi serait rétabli dans son royaume, que ses ennemis le veuillent ou non. Elles m'ont promis de me conduire en paradis ; c'est ce que je leur avais demandé. Avant trois mois je vous dirai une autre promesse.

On veut savoir si c'est la promesse d'être délivrée avant trois mois : « J'ignore quand je serai délivrée, dit-elle, mais il faudra bien que je sois délivrée un jour. » Et elle ajoute, sachant qu'ils détestent Charles VII : « Voulez-vous que je vous dise ce qui regarde le roi ?... Ce que je sais bien, c'est que mon roi recouvrera le royaume de France. Je le sais aussi certainement que vous êtes devant moi, dans ce tribunal. Je serais morte, n'était la révélation qui me réconforte chaque jour. »

Elle a donc une promesse nationale : l'Anglais sera expulsé ; et une promesse personnelle : ses Saintes la conduiront en paradis. Quand ? Elle l'ignore, mais avant trois mois elle dira une autre promesse, qui ne peut être que sa délivrance finale par le martyre, le 30 mai suivant. Elle n'en dit pas plus, parce que cela ne regarde pas le procès, quoique les assesseurs consultés l'aient prétendu.

Elle laisse percer sa tristesse profonde dans ces mots : « Je serais morte, n'était la révélation qui me réconforte chaque jour. » Les affres de son Gethsémani se font de plus en plus douloureuses.

On ne sait pourquoi l'interrogateur lui jette tout à coup à la face cette étrange question : « Qu'avez-vous fait de votre mandragore ? [1] » — « Je n'ai pas de mandragore, dit-elle, et je n'en eus jamais. J'ai ouï dire qu'il y en avait une près du village, mais je n'en vis jamais. J'ai ouï dire aussi qu'il était dangereux et mal fait de la garder, mais j'ignore à quel usage elle sert. »

L'interrogateur la ramène à S. Michel et lui fait des questions puériles sur les vêtements de l'Archange, sur ses cheveux, s'il est nu : « Pensez-vous, dit-elle en souriant, que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ? » Elle n'a pas vu S. Michel « depuis Le Crotoy » : « J'ai une grande joie quand je le vois : il me semble alors que je ne suis pas en péché mortel. Sainte Catherine et sainte Marguerite se plaisent quelquefois à me faire confesser, et cela à tour de rôle. Si je suis en péché mortel, je ne le sais pas. »

— Quand vous vous confessez, croyez-vous être en état de péché mortel ?

— Je ne sais pas, dit-elle humblement, si je fus jamais en péché mortel, je ne crois pas en avoir fait les œuvres. Plaise à Dieu que je n'en aie jamais fait les œuvres ! Plaise à Dieu que je ne fasse jamais, que je n'aie jamais fait des œuvres qui chargent mon âme !

Jean Beaupère veut savoir le signe qu'elle a donné au roi qu'elle venait de la part de Dieu.

— Allez le lui demander, répond-elle, je ne vous le dirai pas. Ce que j'ai promis de tenir très secret, vous ne le saurez pas de ma bouche. Je l'ai si bien promis que je ne puis le dire sans être parjure. Je l'ai promis à sainte Catherine et à sainte Marguerite et le roi en a eu la preuve. Je l'ai promis à ces deux Saintes sans en être requise par elles. C'est de moi-même que je me suis imposé cette obligation, parce que trop de gens m'eussent questionnée à ce sujet, si je n'avais fait cette promesse à mes Saintes.

— Quand vous avez montré le signe au roi, était-il seul ou en compagnie ?

— Je pense qu'il était seul, mais il y avait beaucoup de gens assez près.

— Avait-il la couronne sur la tête ?

— Je ne puis vous le dire sans commettre un parjure.

— Votre roi avait-il la couronne à Reims ?

— A ce que je pense, mon roi fut heureux de ceindre la couronne qu'il trouva à Reims, mais il en fut apporté une bien plus riche à la suite. Il hâta son couronnement à la prière des habitants de Reims, pour leur éviter la charge des hommes de guerre ; mais s'il eût attendu, il eût eu une couronne mille fois plus belle et plus riche.

— Avez-vous vu cette couronne plus riche ?

— Je ne puis pas vous le dire sans parjure, et si je ne l'ai pas vue, j'ai bien ouï dire qu'elle avait cette richesse et cette beauté.

Cauchon mit fin à la séance et renvoya la prochaine au 3 mars.

Cette séance du 1er mars est remarquable entre toutes. Jeanne y affirme sa foi dans le Pape qui est à Rome. Puis elle fait des prophéties qui se réaliseront les unes « avant sept ans », les autres plus tard. « Ils perdront tout en France » par la bataille de Castillon et ils ne garderont plus que Calais, qui leur sera aussi arraché un jour.

Avec quel bonheur ensuite elle parle de ses Saintes, de S. Michel et de son roi ! Mais elle ne révèle pas le signe qu'elle a donné au Dauphin, parce que, par prudence, elle a juré de ne point trahir ce secret qui touche à l'honneur de la royauté. Qui n'admirerait sa conscience délicate et pure et sa fidélité à son souverain qui l'a méconnue ?

VIII

SIXIÈME INTERROGATOIRE

Les cinq délégués de l'Université de Paris au concile de Bâle, qui devait s'ouvrir le 3 mars, ont pris le chemin de Rouen. Ce sont Sabrevoys, arrivé dès le 24 février, Everardi, Canivet, Lamy et Fiévé. Quatre d'entre eux assistent à la séance du 3 mars ; Fiévé se fera attendre quelques jours.

N'est-il pas remarquable que ces ennemis déclarés du Pape soient aussi les ennemis acharnés de Jeanne, et qu'ils se soient rendus à Rouen pour presser l'exécution de la Pucelle avant d'aller à Bâle combattre le pape Eugène IV ?

I

Jean Beaupère lui défère le serment : — « Je suis disposée, dit-elle, à prêter le serment comme je l'ai déjà prêté. »

[1] Plante qui, au moyen âge, était environnée de superstition. Celui qui gardait cette plante assez rare ne devait jamais tomber dans la pauvreté.

Puis l'interrogatoire se traîne dans les redites et les puérilités. Jean Beaupère y ajoute des racontars. S. Michel avait-il des ailes ? S. Michel et S. Gabriel avaient-ils des têtes naturelles ? Ses Voix lui ont-elles révélé qu'elle s'échapperait, et quand ?

— Cela n'est pas de votre procès, répond-elle. Par ma foi je ne sais ni le jour ni l'heure où je m'évaderai. Mes Voix m'ont dit que je serai délivrée, mais j'ignore le jour et l'heure. Elles m'ont dit de faire hardiment bon visage.

Ensuite on revient à l'habit viril. Le roi lui a-t-il demandé si elle l'avait pris par révélation ? La reine ne l'a-t-elle pas interrogée aussi là-dessus, ainsi que ceux de son parti ? Et les dames de Luxembourg, et Jean de Pressy ne lui ont-ils pas dit de le quitter pour prendre un habit de femme ?

— Oui, vraiment, déclare-t-elle. J'ai répondu que je ne le quitterais pas sans la permission de Dieu. Mademoiselle de Luxembourg et Madame de Beaurevoir m'offrirent un habit de femme ou du drap pour le faire, et me requirent de le porter. Je leur répondis que je n'en avais pas congé de Notre-Seigneur, et qu'il n'en était pas encore temps. Je fais mieux d'obéir à mon Souverain Seigneur, à savoir Dieu. Si j'avais dû prendre un habit de femme, c'eût été à la demande des dames de Luxembourg plutôt que d'aucune autre dame de France, la reine exceptée.

Une des ruses de l'interrogateur est de lui prêter des aveux qu'elle n'a pas faits : « Vous avez dit que S. Michel avait des ailes. » Elle n'en avait rien dit. De même à la séance précédente on lui avait demandé brusquement : « Qu'avez-vous fait de *votre* mandragore ? » Elle n'avait pas parlé de mandragore.

Maintenant, son étendard :

— Quand votre roi vous mit à l'œuvre et que vous fîtes faire votre étendard, les gens de guerre ne firent-ils pas faire des panonceaux sur le modèle du vôtre ?

— Il est bon de savoir, dit-elle, que les seigneurs maintenaient leurs armes. Quelques compagnons de guerre en firent à leur plaisir ; les autres, non.

— Avec quelle matière les firent-ils faire ?

— C'était avec du satin blanc et sur quelques-uns il y avait des fleurs de lis. Les compagnons de guerre, quelquefois, en faisaient à la ressemblance des miens, mais c'était pour distinguer leurs hommes des autres.

— N'avez-vous pas dit que les panonceaux qui étaient à la ressemblance du vôtre étaient heureux ?

— Je leur disais bien quelquefois : « Entrez hardiment parmi les Anglais. » Et moi-même j'y entrais.

— Ne leur avez-vous pas dit de porter hardiment leurs panonceaux, et qu'ils auraient du bonheur ?

— Je leur ai bien dit ce qui est advenu et ce qui adviendra.

La personnalité du Frère Richard les intriguait ; Jean Beaupère lui demande comment elle l'a connu :

— Je ne l'avais jamais vu quand je vins devant Troyes. Les habitants de Troyes, à ce que je pense, l'envoyèrent devers moi, disant qu'ils craignaient que mon fait ne fût pas chose de par Dieu. Et quand il vint devers moi, en m'approchant il fit le signe de la croix et jetait de l'eau bénite. Je lui dis : « Approchez hardiment, je ne m'envolerai pas. »

— Quelle révérence vous firent ceux de Troyes à votre entrée ?

— Ils ne m'en firent pas. Il me semble que Frère Richard entra avec nous dans Troyes, mais je ne suis pas souvenante si je le vis à l'entrée.

— Est-ce qu'il ne fit pas un sermon à votre entrée et à votre venue ?

— Je ne m'arrêtai guère à Troyes, je n'y couchai jamais. Pour ce qui est du sermon, je n'en sais rien.

— Ceux de votre parti ont-ils fait pour vous des services, composé des messes, des oraisons ?

— Je n'en sais rien. S'ils ont fait des services, ce n'est pas par mon commandement ; et s'ils ont prié pour moi, m'est avis qu'ils ne font pas de mal.

— Croient-ils fermement que vous soyez envoyée par Dieu ?

— Je ne sais pas s'ils le croient ; je m'en attends à leur cœur. S'ils le croient, ils ne sont pas abusés en cela. S'ils ne le croient pas, je n'en suis pas moins envoyée de Dieu.

— Ne connaissez-vous pas l'intention de ceux de votre parti quand ils vous baisaient les pieds, les mains, les vêtements ?

— Beaucoup de gens me voyaient volontiers, et ils me baisaient les mains le moins que je pouvais. Les pauvres gens venaient volontiers vers moi parce que je ne leur faisais pas déplaisir, mais je les supportais autant que je le pouvais.

Comme elle se peint bien dans ses réponses ! Elle est envoyée de Dieu, elle l'affirme hautement. Mais comme elle est humble, reconnaissante de ce qu'on prie pour elle, aimant le peuple à qui elle permet, malgré elle, de lui baiser les mains, mais ne le repoussant point, parce que « ces bonnes gens viennent volontiers vers elle. » Ils se sentent attirés, elle ne leur fait pas « déplaisir. »

II

Elle n'a été que quatre ou cinq jours à Reims. En plusieurs villes, à Troyes, à Saint-Denys, elle a tenu des enfants sur les fonts du baptême : « Aux garçons je donnais volontiers le nom de Charles, en l'honneur de mon roi, et aux filles celui de Jeanne, et quelquefois je leur donnais le nom qui agréait à leur mère. »

— Est-ce que les bonnes femmes de la ville ne faisaient pas toucher leurs anneaux à votre anneau ?

— Maintes femmes ont touché mes mains et mes anneaux, mais je ne sais pas leur pensée et leur intention.

— Frère Richard n'a-t-il pas tenu votre étendard en l'église de Reims ?

— Mon étendard fut en l'église de Reims, et il me semble qu'il fut assez près de l'autel. Moi-même je l'y ai tenu quelque temps, mais je ne sais pas que Frère Richard l'y ait tenu.

On l'interroge ensuite sur les sacrements qu'elle recevait :